



Note après mission de renforcement de la gestion, du suivi et contrôle des exonérations et des régimes suspensifs auprès de la Direction générale des douanes et accises, République Démocratique du Congo, du 29 mars au 09 avril 2021.

Une mission à distance de renforcement de capacité en administration des douanes, dirigée par Mme Madeleine HUDON, experte en administration douanière du FMI, s'est déroulée du 29 mars au 09 avril 2021.

La mission avait pour objectifs :

- 1) l'identification des points de blocage de la mise en œuvre des mesures préconisées par les précédentes missions sur la gestion, le suivi et contrôle des exonérations et des régimes suspensifs ;
- 2) l'identification des actions supplémentaires ciblées et à caractère pratique et ;
- 3) l'appui au renforcement des contrôles après dédouanement et des régimes suspensifs.

Des conseils pratiques, des mesures simples de prévention des détournements d'utilisation des exonérations et des régimes suspensifs ont été apportés au profit de la Direction de la brigade et de lutte contre les fraudes pour renforcer le plan annuel de contrôle dont dispose déjà l'administration. Un plan d'actions pour accompagner les mesures préconisées a été élaboré et sur lequel s'appuiera le renforcement de capacité par AFRITAC Centre.